est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les units d'habilitation : Taiffication des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les units d'habilitation : Taiffication au forfait : Constitution des codétés civiles et commerciales : (SA) 387C HT - (SASD)) 138 G HT - (SASD)) 138 G HT - (SADD) 138 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 HT - (SCDD) 185 G HT - (SADD) 138 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (SADD) 144 G HT - (EURL) 216 G HT - (SADD) 144 G HT - (SADD) 144

Enquête Publique

publilégal

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris www.publilegal.fr Tél: 01.42.96.09.43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Demande de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages F11 et F13, d'autorisation de la filière de traitement de l'eau associée et régularisation administrative des forages destinés à la consommation humaine

> Communes du Blanc-Mesnil, de Dugny, de Bonneuil-en-France et de Goness

Par arrêté préfectoral n° 2024-1267 du 25 avril 2024, les préfets de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise ont prescrit, au profit de l'Établissement public territorial Paris Terres d'Envol, l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :
- la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux

- souterraines et l'instauration de périmètres de protection autour des captages F11 (BSS000NMSK) et F13 (BSS000NMUP) situés sur la commune du Blanc-Mesnil (93) à l'autorisation de prélèvement et de distribution de l'eau en vue de la
- consommation humaine au titre du code de l'environnement et du code de la santé publique

Cette enquête unique se déroulera du 3 juin 2024 au 2 juillet 2024

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, bureau de l'environnement, 7 esplanade Jean Moulin, 93000 Bobigny. Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier dans les mairies concernées et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans chaque mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public de leurs bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur dans les mairies concernées ou adresser un courriel à l'adresse suivante :

forage-eau-potable-blanc-mesnil@mail.registre-numerique.fr

Les courriers et courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête soit le 2 juillet à 17h ne seront pas pris en compte.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, 1 esplanade Jean Moulin, 93000 Bobigny, et sera également consultable au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique : sur le site internet dédié à l'enquête, à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/forage-eau-potable-blancmesnil - via un registre dématérialisé accessible sur le site internet

- mesnil via un dédié à l'enquête
- sur le site internet des préfectures de la Seine-Saint-Denis : https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Environnementpaysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/2-EAU/Enquetes-et-consultations-du-publicen-cours/Dossiers-Loisur-I-eau

Monsieur André RISCH commissaire enquêteur et monsieur Bertrand CHANTALAT commissaire enquêteur suppléant sont nommés pour conduire cette enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés en mairies du Blanc-Mesnil, de Dugny, de Bonneuil-en-France et de Gonesse, aux dates et heures précisées ci-après :

- Mairie du Blanc-Mesnil
 lundi 3 juin 2024 de 14h00 à 17h00
 mardi 2 juillet 2024 de 14h00 à 17h00
- Mairie de Dugny
 jeudi 6 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Bonneuil-en-France
 vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Gonesse
 mercredi 12 juin 2024 de 14h00 à 17h00

En complément du dossier déposé en mairies et de la rencontre avec le commissaire-enquêteur, toute information relative au projet pourra être demandée au maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Paris Terres d'Envol – Immeuble Étoile – 50 allée des Impressionnistes – 93420 VILLEPINTE ou par courriel à : eau.potable@paristde.fr

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront diffusés sur les sites internet des préfectures de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise. Toute personne physique ou morale intéressée pourra demander copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur aux préfectures précitées.

Ces documents seront également consultables sur le site dédié à l'enquête publique et via le registre dématérialisé.

Ils seront également tenus à la disposition du public dans les lieux précités pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête publique

- la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux - la declaration d'utilité publique des travaux de derivation des éaux souterraines et l'instauration de périmètres de protection autour des captage « F11 » (BSS000NMSK) et F13 (BSS000NMUP) situés sur la commune du Blanc-Mesnil - l'autorisation de prélèvement et de distribution de l'eau en vue de la
- consommation humaine au titre du code de l'environnement et du code de la santé publique

EP 24-255 / contact@publilegal.fr

publilégal[®]

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris Tél: 01.42.96.09.43

COMMUNE DE BUTRY-SUR-OISE

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2024

Par arrêté n°2024 AG 005 du 16 mai 2024

Le Maire de Butry-sur-Oise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) indispensable pour développer un projet de territoire répondant aux besoins de la population et aux évolutions des politiques sectorielles locales et nationales (aménagements, logements, déplacements, espaces naturels et agricoles, lutte contre le changement climatique et les inondations, maîtrise de la consommation énergétique...).

À cet effet, Madame Anaïs SOKIL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Etienne LEGER en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE.

L'évaluation environnementale du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), son résumé non technique ainsi que les avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), des personnes publiques associées et consultées seront consultables en Mairie dans les mêmes conditions que les autres pièces constitutives de révisione de l'évisione de l'évi du dossier de révision de PLU.

L'enquête se déroulera en Mairie de Butry-sur-Oise du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2024 aux jours et horaires habituels d'ouverture soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Butry-sur Oise aux dates et heures suivantes

- Lundi 3 juin 2024, de 14h30 à 17h30

- Mercredi 12 juin 2024, de 9h à 12h Jeudi 20 juin 2024, de 13h30 à 16h30 Samedi 29 juin 2024, de 9h à 12h Vendredi 5 juillet 2024, de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur

- sur le registre papier à feuillets non mobiles ouvert à cet effet à la mairie de Butry-sur-Oise
- par voie postale au siège de l'enquête publique, à savoir la Mairie de Butry-sur-Oise à l'adresse suivante:

MAIRIE

Madame le commissaire enquêteur Projet de révision du PLU de Butry-sur-Oise Place Pierre Blanchard 95430 Butry-sur-Oise

Enfin, les observations et propositions du public pourront être également déposées par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliqueplu@villebutrysuroise.fr. Ces observations seront consultables et communicables en Mairie de Butry-sur-Oise, aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de

Elles seront également accessibles, au fur et à mesure de leur mise à disposition, sur le site internet **www.butry.fr** pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport du commissaire enquêteur, réalisé conformément aux dispositions des articles L.123-15 et R.123-19 du Code de l'Environnement, et ses conclusions pourront être consultés pendant un an en Mairie à l'issue de l'enquête sur le site internet de la commune de Butry-sur-Oise : www.butry.fr

Le Maire, Claude Noël

EP 24-324 / contact@publilegal.fr

Collectivités territoriales



01 87 39 82 96

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

Avis d'attribution

Section 1 : Référence de l'avis initial Avis relatif à : Audit organisationnel et consé-quences sur les locaux du centre technique municipal

COMMUNE DE VILLIERS LE BEL

Type de Numéro national d'identification SIRET l' National d'identification : 21950680500015 fille : Villiers-le-hel

Ville : Villiers-le-bel Code Postal : 95400 Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché Initiulé du marché : Audit organisationnel et conséquences sur les locaux du centre technique municipal Code CPV principal Descripteur principal : 79212000 Type de marché : Services Critères d'évaluation des projets : Valeur technique : 60 % Prix des prestations : 40 %

Section 4 : Attribution du marché Renseignements relatifs à l'attribution du mar-ché et/ou des lots : Absence de réponse donc le marché n'a pas été

Date d'envoi du présent avis : 03/06/2024 Mots clés: Prestations de services

Divers société

DIAG MONKEYS GARAGE
SASU au capital de 1000 €
Siège social:
35 Rue des Forboeufs 95280
Jouy-le-Moutier
951 138 353 RCS de Pontoise
L'AGE du D1/05/2024 a décidé la dissolution
et sa mise en liquidation amiable à compter du
même jour, nommé liquidateum 4. HEZZAB Nabil, demeurant 35 Rue des Forboeufs 95280
Jouy-le-Moutier, et fixé le siège de liquidation
au siège social.
Mention au RCS de Pontoise

IN SASU

SASU au capital minimum de 1 111,00 €

Siège social : 24 CHEMIN DE LA PRINCESSE 95000 NEUVILLE-SUR-OISE

modification au RCS de Pontoise 832505986

Par assemblée générale extraordinaire du 08/01/2024, il a été décidé

de modifier la dénomination sociale qui devient : INODE à compter du 08/01/2024.

DA CUNHA MARTINS

SAS au capital de 2 000 € Siège social : 4 rue du Moimont Z.A Du Vieux Cedre Bâtiment A, 95470 SAINT-WITZ. 833 241 086 RCS PONTOISE

U86 RGS PUNTUISE. Par décision de l'Assemblée Générale Extraor-dinaire du 01/05/2024, il a été décidé de trans-férer le siège social au 3 rue du Tourneveau 95270 BELLEFONTAINE à compter du 01 MAI 2024

CONFORT CAB

SASU au capital de 1000 € Siège social : 9D rue de la Sablière 92230 GENNEVILLIERS RCS NANTERRE 831210158 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/03/2024 Générale Extraordinaire du 11/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 20 rue du Colonel Fabien 95340 PERSAN à compter du 11/03/2024 Présidence : M TAHRAOUI Azzouz demeurant 1 rue Marc Bloch 92110 CLICHY , de nommer M 0SEI Akwasi demeurant 20 rue du Colonel Fabien 95340 PERSAN en qualité dePrésident en remplacement de M TAHRAOUI Azzouz . Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PONTOISE.

DIAG MONKEYS GARAGE SAS au capital de 1000 € Siège social: 35 Rue des Forboeufs 95280

35 Rue des Forboeufs 95280 Jouy-le-Moutier 951 138 353 RCS de Pontoise 12AGE du 01/05/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. HEZZAB Nabil, demeurant 35 Rue des Forboeufs 95280 Jouy-le-Moutier pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pontoise. Radiation au RCS de Pontoise

Le Parisien



Publiez votre **ANNONCE LÉGALE** avec Le Parisien



Formulaires certifiés pour une annonce conforme



Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite



Paiement 100% sécurisé



Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr